

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/12/23/2021200308/justel>

Dossier numéro : 2020-12-23/09

Titre

23 DECEMBRE 2020. - Arrêté du Gouvernement visant à atténuer les répercussions de la crise du coronavirus sur l'accueil d'enfants (III)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 29-03-2021 inclus.

Source : COMMUNAUTE GERMANOPHONE

Publication : Moniteur belge du 29-01-2021 page : 6682

Entrée en vigueur : 01-10-2020

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ACG 2021-03-04/10, art. 19, 002; En vigueur : 01-03-2021>